



COMITE REGIONAL DE LORRAINE DE  
TAROT

# REGLEMENT DES COMPETITIONS 2023 - 2024

**Président de Ligue :**

Nathalie ROEDSENS

4A chemin de la Tignolle 17750 ETAULES

06 75 82 92 35

[nathalie.tarot60@gmail.com](mailto:nathalie.tarot60@gmail.com)

**Président du Comité :**

Daniel GARDEUX

06 41 97 20 51

[tarot.lorraine@orange.fr](mailto:tarot.lorraine@orange.fr)

**Président CCR :**

Philippe MILLAN  
 2 Route de Rambervillers  
 88600 Grandvillers  
 07 88 41 68 67  
[phil.millan@laposte.net](mailto:phil.millan@laposte.net)

**Vice-président CCR :**

Laurent GRANDHOMME  
  
 06 85 90 60 66  
[laurent.grandhomme@se.com](mailto:laurent.grandhomme@se.com)

**DATES DES FINALES REGIONALES**

<b>Epreuves</b>	<b>Lieux</b>	<b>Date</b>	<b>Nombre de qualifiés</b>	<b>Remplaçants au niveau national</b>
Quadrettes 1 <sup>e</sup> Série	Dieuze	7 Octobre 2023	2	15
Quadrettes 2 <sup>e</sup> Série	Neufchâteau	18 Novembre 2023	2	14
Quadrettes Promotion	Nancy	16 Décembre 2023	2	27
Triplettes 1 <sup>e</sup> Série	Dieuze	20 Janvier 2024	2	17
Triplettes 2 <sup>e</sup> Série	Metz	23 Mars 2024	2	6
Triplettes Promotion	Thionville	13 Avril 2024	2	17
Individuel 1 <sup>e</sup> Série	Burnhaupt (Alsace)	24 Février 2024	9	10
Individuel 2 <sup>e</sup> Série	Moineville	24 Février 2024	4	6
Individuel Promotion	Moineville	24 Février 2024	5	23
Individuel open 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> Séances	Beurey-sur-Saulx	9 Décembre 2023	<b>7</b>	<b>29</b>
Individuel open 3 <sup>e</sup> Séances	Thionville	9 Mars 2024		
Donnes libres individuel	Phalsbourg	9 Septembre 2023	11	23

Epreuves	Lieux	Date	Nombre de qualifiés	Remplaçants au niveau national
Donnes libres DUO	Pont-à-Mousson	16 Septembre 2023	5	22
Libre par équipe de 4 (pour Aix-les-Bains)	Thionville	15 Avril 2023	3	21
Coupe de France 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> tour	Neufchâteau	2 Mars 2024	1 (Et 4 en Finale de Ligue)	
Coupe de France 3 <sup>e</sup> tour et 4 <sup>e</sup> tour	Maizières	27 Avril 2024		
Finale de Ligue	Baume-les-Dames	1 Juin 2024		
Duplicaté séniors	CALC	?	5	27
Donnes libres Séniors	CALC	?	6	6
Libre par équipe de 4 (pour ?)				

## FINALES NATIONALES

Epreuves	Lieux	Date
Donnes libres par 4 Interclubs	Aix-les-Bains	25 au 27 Novembre 2023
Duplicaté Séniors	?	? Septembre 2024
Donnes libres DUO	Olonne	12 au 14 Janvier 2024
Quadrettes	Vichy	17-18 Février 2024
Donnes libres Séniors	Salies-du-Salat	11-14 Mars 2024
Donnes libres Individuel	Pontarlier	29 Mars au 1 Avril 2024
Open + Individuel Séries + Jeunes	Evian	9 au 12 Mai 2024
Triplettes	Vichy	17 au 20 Mai 2024
Coupe de France	Bar-le-Duc	27 Octobre - 1er Novembre 2023

## AVANT-PROPOS

Le présent règlement ainsi que l'organisation des épreuves officielles régionales sont soumis à l'approbation du responsable de regroupement de comité. Le comité Régional Lorraine de Tarot fait partie du regroupement de zone 85 avec le comité Alsace et le comité Franche Comté.

## STATUTS.

Voici les points principaux au niveau des statuts:

- (Article 5) Les Comités Régionaux sont seuls juges de l'admission, du renouvellement ou du rejet des candidatures et n'ont pas à justifier leur refus. **Toutefois un Comité Régional est tenu d'affilier ou de ré-affilier les joueurs dont la résidence principale est située dans le secteur géographique dudit comité sur la fourniture d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.**
- (Article 21) Pendant le temps de la suspension ferme ou de l'exclusion, l'intéressé n'est plus membre de la FFT et ne peut participer à aucune partie de tarot **dans un club affilié à la FFT ou lors d'une manifestation organisée par ou avec le concours de la FFT, d'un de ses Comités Régionaux ou d'un de ses clubs.** Le responsable laissant sciemment jouer un suspendu sera poursuivi.
- (Article 23) Pendant le temps de la suspension provisoire, l'intéressé n'est plus membre de la FFT et ne peut participer à **aucune partie de tarot. Le responsable laissant sciemment jouer un suspendu sera poursuivi.**

## RECLAMATIONS ET CONTESTATIONS

**Toute réclamation ou contestation sur le déroulement ou le résultat d'une compétition officielle régionale doit être transmise au responsable de la commission de compétition régionale obligatoirement par écrit (lettre, courriel) dans un délai de 72h après la proclamation des résultats.**

Le CCR doit transmettre les documents à sa commission et rendre une décision dans les 96h; il doit en informer le responsable de regroupement de comités ainsi que le président de la commission de compétition nationale.

L'arbitre peut également formuler par écrit un rapport d'arbitrage auprès du président de la commission de compétition.

## DISPOSITIONS COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

### Article 1 : Organisation

L'organisation de toutes les épreuves officielles régionales est donnée à la *commission de compétition régionale*.

Pour toutes les épreuves organisées en regroupement de comités, elles sont dirigées par le *responsable de regroupement de comités*.

### Article 2 : Arbitrage

Les épreuves organisées par le Comité Régional Lorraine de Tarot sont **dirigées par un arbitre régional agréé par la Fédération Française de Tarot**. (sauf cas exceptionnel ayant reçu une dérogation et approbation du responsable zone).

Il est chargé d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et la parfaite régularité de la compétition, de garantir une bonne ambiance de jeu, de maintenir la discipline, de rassembler les marques, de calculer les résultats, d'établir le classement et **de le transmettre à l'autorité responsable dans les trois jours après la compétition**.

De plus, pour les qualificatifs aux championnats nationaux, l'arbitre devra remettre aux qualifiés leur convocation au championnat de France à l'issue de l'établissement des résultats et doit également remplir le Bordereau de qualifiés. De ce fait, à la fin de chaque qualificatif, le joueur qualifié (ou la formation complète) devra impérativement dire s'il se rendra au championnat de France. De même, il devra dire s'il (ou elle) accepte son statut de remplaçant.

Il suit pour cela les instructions des règlements de la FFT et du Comité Régional Lorraine de Tarot. Il lui appartient - sous réserve du droit d'appel des intéressés - de juger les cas litigieux, de décider de toute rectification de marque, d'appliquer toute pénalité et, en cas d'irrégularité ou de faute grave, d'informer l'autorité compétente.

### Article 3 : Préparation des donnes

Pour les championnats en donnes dupliquées, les mains des preneurs sont préparées par l'arbitre. Les mains de défense et le chien sont distribués à la table par le preneur. Le chien est accepté tel quel. Si le Petit est sec dans une des mains de défense lors d'une des redistributions, une nouvelle donne est recrée par l'arbitre.

**Premier cas particulier :** les arbitres peuvent préparer entièrement (preneur et défense) le nombre de batteries naturelles nécessaires au déroulement du tournoi (gain de temps) pour : les Emmanuel16, l'individuel promotion, l'individuel senior et Tournoi Hybride 9 tables en individuel.

Pour cette préparation, ils peuvent également faire appel à l'aide de joueurs ne participant pas à l'une de ces compétitions, sous réserve d'une approbation par le responsable zone.

**Second cas particulier :** Lors des championnats en donnes dupliquées par équipes (Triplettes, Quadrettes et Coupe de France), l'arbitre peut demander à un joueur de chaque équipe de préparer certaines mains de preneur qu'ils ne joueront pas.

### Article 4 : Paravents

Les championnats en donnes dupliquées doivent être joués avec les paravents, isolant à la table les 3 défenseurs.

### Article 5 : Cadence de jeu

**En Duplicate**, la cadence est fixée à 10 minutes par donne (jeu de la donne, plus reconstitution). Pour la distribution, la préparation et le jeu, la cadence est fixée à 15 minutes par donne.

**En Libres, la cadence est fixée à 45 minutes pour 5 donnes.**

### Article 6 : Table relais

Pour être homologué, un championnat régional doit se jouer avec un minimum de 20 donnes.

En cas de table(s) relais, les donnes de cette (ou ces) table(s) sont considérées comme jouées.

Le nombre de tables incomplètes (relais) en duplicate ne peut être supérieur à 1 table par tournoi.

**Exception :** Avec 26 joueurs en duplicate individuel, un tournoi de 7 tables avec 2 tables relais est possible (les joueurs fictifs étant placés en Nord 1 et Sud 2).

## Article 7 : Qualification et élimination de joueurs, coefficients de séance

Cet article concerne les Championnats Individuels, par Triplettes et par Quadrettes.

Le pourcentage de joueurs qualifiés doit :

- Etre supérieur ou égal à 50% entre les séances 1 et 2.
- Etre supérieur ou égal à 25% entre les séances 1 et 3.
- Etre supérieur ou égal à 12,5% entre les séances 1 et 4.

Lors d'une première séance, les qualifiés pour la séance suivante se font suivant le classement alterné. Cependant en cas de table relais, l'élimination se fait par classement alterné par le bas (derniers de lignes, puis avant-derniers de lignes, etc.).

Des coefficients de séances sont attribués à chaque séance suivant le pourcentage de joueurs éliminés. Le coefficient de la première séance étant égal à 1, le coefficient de séance d'une séance suivante :

- N'est pas majoré s'il n'y a pas de joueur éliminé,
- Est majoré de 0.05 si le pourcentage de joueurs éliminés est strictement supérieur à 0% et strictement inférieur à 20%,
- Est majoré de 0.10 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 20% et strictement inférieur à 42%,
- Est majoré de 0.15 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 42%.

## Article 8 : Dates, lieu et horaire des championnats

Les dates et lieux des compétitions sont fixés par le présent règlement. Tous les participants devront se présenter sur le lieu de la compétition auprès de l'arbitre ou de son adjoint entre 13h00 et 13h15.

De 13h15 à 13h45, les retardataires sont attendus mais subissent une pénalité de 0.5% (en duplicate individuel ou triplette) ou 1 Point de Match (en quadrettes) ou 100 points (en libre) par tranche de 5 minutes entamée. Après 13h45, plus aucun joueur n'est accepté (sauf en cas de force majeure; les pénalités seront appliquées).

Les joueurs doivent être assis à 13h15 (sauf si tout le monde est présent avant). En cas d'horaires différents, les délais et pénalités seront appliqués avec le nouvel horaire de convocation des joueurs.

**Dans les compétitions par triplettes et quadrettes**, l'intégralité de l'équipe doit être présente à 13h15. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera les pénalités ci-dessus par tranche de 5 minutes (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité). L'équipe est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité à 13h45.

**Pour la coupe de France**, à l'heure prévue pour le début de la séance, les deux équipes doivent être présentes et complètes (au moins 4 joueurs). Passée cette heure prévue et jusqu'à 15 minutes de retard, l'équipe retardataire est pénalisée d'1 PM par tranche de 5 minutes entamée. Après 15 minutes de retard, l'arbitre procède à la suppression d'un étui à chaque tranche de 15 minutes de retard entamée et afflige une pénalité de 4 PM à l'équipe retardataire à chaque étui supprimé. Après 75 minutes de retard, l'équipe retardataire est scratchée. Avant que l'arbitre n'ait pris cette décision, l'équipe présente ne peut se retirer sans prendre le risque d'être elle-même scratchée.

**Lorsqu'une deuxième séance est prévue le soir**, l'heure à laquelle les joueurs devront être assis sera donnée par l'arbitre à la fin de la séance de l'après-midi. Elle sera déterminée en fonction de l'heure à laquelle prendra fin la première séance et se situera entre 20h00 au plus tôt et 21h00 au plus tard !! Les mêmes pénalités (0.5% ou 1 PM ou 50 points) pourront être appliquées si l'horaire n'est pas respecté.

Tout joueur ou équipe qui s'inscrit à un championnat doit être conscient que cela implique une participation aux 2 séances programmées. En aucun cas, un joueur ou une équipe peut se présenter et dire qu'il ne peut jouer que la 1ère séance car il doit rentrer le soir pour un autre évènement. En cas de désistement pour la 2ème séance (sauf en cas de force majeure), il sera alors automatiquement suspendu pour cette même compétition l'année suivante. Un forfait pour un match de coupe de France sera pris en compte comme une défaite, les frais d'inscription de l'équipe seront dus, mais aucune sanction ne sera appliquée dans ce cas spécifique et exceptionnel.

Toutefois, un accord préalable avec l'arbitre et le Président de CCR peut être établi afin qu'un joueur ou une équipe volontaire ne puisse jouer que la première séance pour éviter une désorganisation du tournoi.



## Article 9 : Inscription

Les inscriptions doivent être envoyées avant la date limite d'engagement, soit le dimanche 23h59 précédant la compétition (sauf mention contraire), de l'épreuve en ligne par le site du comité, ou par le président de club pour les personnes n'ayant pas internet.

Passée la date limite d'engagement, les inscriptions ne seront possibles que si l'organisation de l'épreuve le permet. Tous les joueurs doivent passer par le président de leur club, ou par le Président du Comité, ou par le Président CCR ou par le Vice-Président CCR.

## Article 10 : Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé à 13 € par compétition par joueur (sauf en coupe de France, 7 € par joueur en première séance puis 6 € pour les matchs suivants) Ce droit d'inscription sert pour une partie à payer les PCN, le matériel (jeux, feuilles de marque, informatique) et les arbitres, et pour une autre partie à défrayer les joueurs qualifiés du comité.

Pour les retardataires et équipes inscrites au dernier moment, un supplément de 2 euros par personnes sera demandé (**sauf si l'inscription se fait à la demande de l'organisateur ou de l'arbitre**). Le but est de rendre les compétiteurs assidus aux inscriptions. De plus, une équipe inscrite au dernier moment peut perturber l'organisation prévue par l'arbitre.

Tout joueur inscrit qui ne se présentera pas à la compétition sera automatiquement suspendu de cette même compétition pour la saison suivante.

## Article 11 : Comportement

Tout joueur s'engage à avoir un comportement exemplaire durant l'intégralité du championnat.

Si ce n'était pas le cas, il pourrait se voir attribuer une sanction allant de la pénalité à l'exclusion du tournoi. L'arbitre décidera de la sanction qui lui semble la plus appropriée.

## Article 12 : Perte de qualification

A la suite d'un championnat D1 (quadrettes ou triplettes), si un joueur qualifié joue un championnat D2 ou D3, il perd sa place de qualifié.

Si un remplaçant en D1 joue un championnat D2 ou D3 et se qualifie, alors il perd son statut de remplaçant en D1. Si un remplaçant en D1 joue un championnat D2 ou D3 et ne se qualifie pas, alors il reste remplaçant en D1.

Les joueurs de D2 sont soumis aux mêmes règles s'ils jouent en D3.

### **Article 13 : Les pauses fumeurs**

Lors des championnats, certains joueurs sortent pour fumer une cigarette. Il a été remarqué que cette pratique était trop systématique pour quelques-uns d'entre eux. De plus, certains évoquent parfois des jeux qu'ils viennent de jouer et ceci malgré la présence d'autres joueurs qui n'ont peut-être pas encore joué ces jeux là, leur donnant de précieuses informations qui peuvent fausser la jouerie.

C'est donc l'arbitre qui sera le seul décideur des pauses fumeurs à son gré en fonction du tournoi. Il pourra accorder 1, 2, 3 ou aucune pause cigarettes s'il le souhaite. Les joueurs qui sortiront sans l'aval de l'arbitre pourront se voir attribuer une pénalité tout comme ceux qui iront fumer dans les toilettes.

## CHAMPIONNAT INDIVIDUEL OPEN

### Article 14 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional Open. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Lorraine. Le championnat se déroulera en **3** séances avec un minimum de 20 donnes jouées, avec une séance finale ramenée à 28, 20 ou 16 joueurs selon le nombre d'inscrits à la première séance.

**La mise en place de la première séance doit être aléatoire et non pas équilibrée pour ne protéger personne.**

La mise en place des deuxième et troisième séances sera effectuée en fonction du classement alterné de la première séance et du classement général à l'issue de la deuxième séance. Un coefficient de séance sera appliqué aux deuxièmes et troisièmes séances.

### Article 15 : Qualifiés

A l'issue des trois séances,  
les **7 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**9 au 12 mai 2024 à Evian** .

Et la Lorraine est **29 e** dans l'ordre des remplaçants.

Nombre de tables et d'étuis pour le championnat individuel duplicate OPEN											
S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S3
5 5x4	5 5x4	4 5x4	8 6x4	7 7x4	5 5x4	11 11X2 Ou (5 et 6) 5x4	10 (2x5) 5x4	7 7x4	14 (7X2) 7x4	12 (2x6) 5x4	7 7x4
6 5x4	5 5x4	4 5x4	9 7x4	7 7x4	5 5x4	12 (2x6) 5x4	10 (2x5) 5x4	7 7x4	15 (3x5) 5x4	12 (2x6) 5x4	7 7x4
7 7x4	5 5x4	4 5x4	10 (2x5) 5x4	7 7x4	5 5x4	13 13x2	12 (2x6) 5x4	7 7x4	16 (5 et 5 et 6) 5x4	14 (2x7) 5x4	7 7x4

Vert: Nombre de tables (nombre de tournois x nombre de tables);

Rouge: Nombre de positions x nombre d'étuis

Si le nombre de tables inscrites n'apparaît pas dans ce tableau, le pourcentage d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

## CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 1<sup>ère</sup> SERIE

### Article 16 : Organisation

L'individuel première série est organisée en regroupement 85 (Lorraine, Alsace, Franche comté) sous la responsabilité du responsable de zone. Le lieu de la qualification sera connu prochainement.

### Article 17 : Qualifiés

Le total des qualifiés pour le regroupement 85 en première série est de **9 qualifiés** pour la finale nationale du **9 au 12 mai 2024 à Evian**.

## CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2<sup>ème</sup> SERIE

### Article 18 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional 2<sup>ème</sup> série. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional de Tarot et dont le classement 2023 est Deuxième Série pique, cœur, carreau ou trèfle.

Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 15 joueurs et de 20 donnes jouées, avec une séance finale ramenée à 28, 20, 16 ou 15 joueurs selon le nombre d'inscrits à la première séance.

**La mise en place de la première séance doit être aléatoire et non pas équilibrée pour ne protéger personne.**

La mise en place de la deuxième séance sera effectuée par rapport au classement alterné de la première séance. Un coefficient de séance sera appliqué à la deuxième séance.

**Article 19 : Qualifiés**

A l'issue des deux séances,  
 les **4 premiers** du classement général  
 seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**9 au 12 mai 2024 à Evian** .

Et la Lorraine est **6 e** dans l'ordre des remplaçants.

Nombre de tables et d'étuis pour le championnat individuel duplicate 2 <sup>ème</sup> série							
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
5 5x4	4 5x4	6 5x4	5 5x4	7 7x4	5 5x4	8 (2x4) 5x4	7 ou 5 4 étuis

Si le nombre de tables inscrites n'apparaît pas dans ce tableau, le pourcentage d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

**CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PROMOTION****Article 20 : Organisation**

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional Promotion. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont le classement 2023 est 3<sup>ième</sup> ou 4<sup>ième</sup> série pique, cœur, carreau ou trèfle.

Le championnat se déroulera si possible en 2 séances avec un minimum de 15 joueurs et de 20 donnes jouées, avec une séance finale ramenée à 28, 24, 20, 16 ou 15 joueurs selon le nombre d'inscrits à la première séance.

En cas de difficulté d'organisation, cette finale pourra se dérouler en une seule séance.

**La mise en place de la première séance doit être aléatoire et non pas équilibrée pour ne protéger personne.**

La mise en place de la deuxième séance sera effectuée par rapport au classement alterné de la première séance. Un coefficient de séance sera appliqué à la deuxième séance.

**Article 21 : Qualifiés**

A l'issue des deux séances,  
les **5 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**9 au 12 mai 2024 à Evian** .

Et la Lorraine est **23 e** dans l'ordre des remplaçants.

Nombre de tables et d'étuis pour le championnat individuel duplicate Promotion									
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
5	5	6	5	7	5	8	5	9	5
5x4	5x4	5x4	5x4	7x4	5x4	6x4	5x4	7x4	5x4
étuis	étuis	étuis	étuis	étuis	étuis	étuis	étuis	étuis	étuis

Si le nombre de tables inscrites n'apparaît pas dans ce tableau, le pourcentage d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

**CHAMPIONNAT DUPLICATE INDIVIDUEL SENIOR****Article 22 : Organisation**

Le Comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional Sénior.

Le qualificatif est ouvert à toutes personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et ayant 60 ans révolus au 1 janvier 2024. Le championnat se déroulera en 2 séances avec un minimum de 15 joueurs et de 20 donnes jouées.

Dans le cas où le nombre d'inscrits le permet, la mise en place de la séance sera effectuée en tirage aléatoire intégrale. **Aucun éliminé entre les séances 1 et 2 sauf en cas de table relais à la première séance.** Le nombre de table sera alors ramené à celui de la première séance moins un.

**Article 23 : Qualifiés**

A l'issue des deux séances,  
les **5 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**? septembre 2024 à ?**.

Et la Lorraine est **27 e** dans l'ordre des remplaçants.

**Attribution de PP (Points de Performance) en Individuel.**

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>OPEN</b>	22	18	14	11	9	7	6	5	4	3	2	2
<b>2<sup>ème</sup> Série (4 ou 5 tables)</b>	10	8	7	6	5	4	3					
<b>2<sup>ème</sup> Série (6 ou 7 tables)</b>	11	9	8	6	5	4	3	3	2	2		
<b>Promotion (4, 5, 6 ou 7 tables)</b>	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1		
<b>Promotion (8, 9, 10 ou 11 tables)</b>	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
<b>Sénior (jusqu'à 7 tables)</b>	3	3	2	2	2	2	1	1	1	1		

Les PP sont attribués à  $1/3$  (arrondi au nombre supérieur) du nombre de joueurs ayant participé à la première séance.

## CHAMPIONNAT QUADRETTE D1

### Article 24 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional quadrette D1. Ce championnat est ouvert à toutes équipes comprenant 4 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **supérieur à 20**.

Le championnat se déroulera en une finale de **2 séances** avec un minimum de 5 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet.

### Article 25 : Qualifiés

A l'issue des deux séances,  
les **2 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**17 au 18 février 2024 à Vichy** .

Et la Lorraine est **15 e** dans l'ordre des remplaçants.

## CHAMPIONNAT QUADRETTE D2

### Article 26 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional quadrette D2. Ce qualificatif est ouvert à toute équipe de 4 personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** de valeur est **inférieur à 73**.

Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 5 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet.

### Article 27 : Qualifiés

A l'issue des deux séances,  
les **2 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**17 au 18 février 2024 à Vichy** .

Et la Lorraine est **14 e** dans l'ordre des remplaçants.



## CHAMPIONNAT QUADRETTE D3

### Article 28: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional quadrette promotion (D3). Ce qualificatif est ouvert à toute équipe de 4 personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** de valeur est **inférieur à 26**.

Le championnat se déroulera en une finale de 1 séance avec un minimum de 5 équipes et de 20 donnes jouées.

### Article 29 : Qualifiés

A l'issue de la séance,  
les **2 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**17 au 18 février 2024 à Vichy** .  
Et la Lorraine est **27 e** dans l'ordre des remplaçants.

### Déroulement des séances (1 seule séance pour Quadrette D3)

Equipes S1/S2	S1 : 1 <sup>ère</sup> séance Nombre de position x étuis	S2 : 2 <sup>ème</sup> séance nb pos x nb étuis	Equipes S1/S2	S1 : 1 <sup>ère</sup> séance Nombre de position maxi- mini x étuis	S2 : 2 <sup>ème</sup> séance nb pos x nb étuis
5 / 5	4 x 5	4 x 5	13 / 11	12 x 2	10 x 2
6 / 5	6 x 4 (table relais)	4 x 5	14 / 11	13-10 x 2 (table relais)	10 x 2
7 / 7	6 x 4	6 x 4	15 / 11	14-10 x 2	10 x 2
8 / 7	8 x 4 (table relais)	6 x 4	16 / 11	15-10 x 2 (table relais)	10 x 2
9 / 9	8 x 3	8 x 3	17 / 11	16-12 x 2	10 x 2
10 / 9	10 x 2 (table relais)	8 x 3	18 / 11	17-10 x 2 (table relais)	10 x 2
11 / 11	10 x 2	10 x 2	19 / 11	18-10 x 2	10 x 2
12 / 11	12 x 2 (table relais)	10 x 2	20 / 11	19-10 x 2 (table relais)	10 x 2

## INDICE DES VALEURS

1N	Première Série Nationale	100	3P	Troisième Série Pique	6
1P	Première Série Pique	98	3C	Troisième Série Cœur	6
1C	Première Série Cœur	96	3K	Troisième Série Carreau	6
1K	Première Série Carreau	56	3T	Troisième Série Trèfle	6
1T	Première Série Trèfle	45	4P	Quatrième Série Pique	5
2P	Deuxième Série Pique	14	4C	Quatrième Série Cœur	5
2C	Deuxième Série Cœur	11	4K	Quatrième Série Carreau	4
2K	Deuxième Série Carreau	8	4T	Quatrième Série Trèfle	4
2T	Deuxième Série Trèfle	7	NC	Non Classé	4

### Attribution de PP (points de performance)

Seul un tiers des quadrettes obtient des PP, arrondi au nombre supérieur si nécessaire.

	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10è	11è	12è
Quad D1	22	18	14	11	9	7	6	5	4	3	2	2
Quad D2	11	9	7	6	5	4	3	2	2	1	1	1
Quad D3	5	4	3	3	2	2	1	1	1	1	1	0

## **CHAMPIONNAT TRIPLETTE D1**

### **Article 30 : Organisation**

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional triplette D1. Ce championnat est ouvert à toute équipe comprenant 3 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **supérieur à 14**.

Le championnat se déroulera en une finale de **2 séances** avec un minimum de 8 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination en cas de table relais entre les deux séances suivant le tableau en annexe ci-dessous.

### **Article 31 : Qualifiés**

A l'issue des deux séances,  
les **2 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**17 au 20 mai 2024 à Vichy** .

Et la Lorraine est **17 e** dans l'ordre des remplaçants.

## **CHAMPIONNAT TRIPLETTE D2**

### **Article 32: Organisation**

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional triplette D2. Ce championnat est ouvert à toute équipe comprenant 3 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **inférieur à 67**.

Le championnat se déroulera en une finale de **2 séances** avec un minimum de 8 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination en cas de table relais entre les deux séances suivant le tableau en Annexe.

### **Article 33 : Qualifiés**

A l'issue des deux séances,  
les **2 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**17 au 20 mai 2024 à Vichy** .

Et la Lorraine est **6 e** dans l'ordre des remplaçants.

## **CHAMPIONNAT TRIPLETTE D3**

### **Article 34: Organisation**

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional triplette D3. Ce championnat est ouvert à toute équipe comprenant 3 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **inférieur à 20**.

Le championnat se déroulera en une finale de **1 séance** avec un minimum de 8 équipes et de 20 donnes jouées.

### **Article 35 : Qualifiés**

A l'issue de la séance,  
les **2 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**17 au 20 mai 2024 à Vichy** .

Et la Lorraine est **17 e** dans l'ordre des remplaçants.

## Annexe

**Organisation prévue en vue des qualificatifs  
Triplettes D1 et D2.**

<i>Nombre de triplettes Séance 1</i>	<i>Organisation</i>	<i>Nombre de triplettes Séance 2</i>	<i>Organisation</i>
8	Howell 4 tables 21 étuis	8	Howell 4 tables - 7x3 étuis
9	Howell 5 tables - 9x3 étuis avec relais	8	Howell 4 tables - 7x3 étuis
10	Howell 5 tables - 9x3 étuis	10	Howell 5 tables - 9x3 étuis
	Ou Howell 5 tables - 9x2 étuis	8	Howell 4 tables - 7x3 étuis
11	Tournoi Howell 6 tables - 11x2 étuis avec relais	10	Howell 5 tables - 9x3 étuis
12	Tournoi Howell 6 tables - 11x2 étuis	12	Tournoi Howell 6 tables - 11x2 étuis
13	Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis avec relais	12	Tournoi Howell 6 tables - 11x2 étuis
14	Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis	12	Tournoi Howell 6 tables - 11x2 étuis
15	Emmanuel 16	12	Tournoi Howell 6 tables - 11x2 étuis
16	Emmanuel 16	12	Tournoi Howell 6 tables - 11x2 étuis
17	Tournoi en ligne 9 tables – 6 à 8x4 étuis avec relais	14	Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis
18	Tournoi en ligne 9 tables – 5 à 8x4 étuis	14	Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis
19	2 Howell 5 tables - 9x3 étuis (dont 1 Howell avec relais)	14	Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis
20	Tournoi en ligne 10 tables – 9 x 2 étuis	14	Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis

## Organisation prévue en vue des qualificatifs Triplettes D3

<b>Nombre de triplettes</b>	<b>En 1 séance</b>
8	Howell 4 tables – 7 x 3 étuis
9	Howell 5 tables – 9x3 étuis avec relais
10	Howell 5 tables – 9x3 étuis
11	Tournoi Howell 6 tables - 11x2 étuis avec relais
12	Tournoi Howell 6 tables - 11x2 étuis
13	Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis avec relais
14	Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis
15	Emmanuel 16 avec relais – 30 étuis
16	Emmanuel 16 – 30 étuis
17	Tournoi en ligne 9 tables – 6 à 8x4 étuis avec relais
18	Tournoi en ligne 9 tables – 5 à 8x4 étuis
19	Tournoi en ligne 10 tables – 9x3 étuis avec relais
20	Tournoi en ligne 10 tables – 9x3 étuis

### Attribution des PP

Seul un tiers du nombre de triplète ayant participé à la première séance obtiendra des PP (arrondi au chiffre supérieur)

	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10è	11è	12è
Triplette D1	22	18	14	11	9	7	6	5	4	3	2	2
Triplette D2	11	9	7	6	5	4	3	2	2	1	1	1
Triplette D3	5	4	3	3	2	2	1	1	1	1	1	0

# CHAMPIONNATS en DONNES LIBRES

## Article 36: Inscriptions

Le comité avec le club receveur essaie de prévoir des joueurs remplaçants pour compléter pour éviter les tables incomplètes; toutefois en cas d'impossibilité, les derniers joueurs inscrits sont susceptibles de ne pas jouer.

## CHAMPIONNAT LIBRE INDIVIDUEL

## Article 37 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional libre individuel. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional de Lorraine de Tarot.

Le championnat se déroulera en **2 séances** de 5 positions de 5 donnes en donnes libres.

**La mise en place de la première séance doit être aléatoire et non pas équilibrée pour ne protéger personne.**

La suite de la séance se déroulera selon le nombre de table suivant :

(Si le nombre de tables inscrites n'apparaît pas dans ce tableau, le nombre d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents)

Nombre de Tables			
Séance 1	Séance 2	Séance 2	Séance 2
Pos 1 à 5	Pos 6 à 8	Pos 9	Pos 10
5	5	5	4
6	5	5	4
7	5	5	4
8	5	5	4
9	6	5	4
10	7	5	4
11	7	5	4
12	8	6	5

Nombre de Tables			
13	8	6	5
14	9	6	5
15	9	7	5
16	9	7	5
17	10	7	5
18	10	7	5
19	11	8	5
20	12	8	5
21	12	8	5
22	13	8	5
23	13	8	5
24	14	9	5

Il est prévu de jouer la finale régionale en 10 positions de 5 donnes. Toutefois, l'arbitre peut décider de supprimer la 8<sup>ème</sup> position en cas d'intempéries importantes par exemple, ou autre évènement nécessitant de raccourcir le championnat. Les coefficients pour chaque position seront appliqués selon le barème du règlement général de la Fédération Française de Tarot.

### Article 38 : Qualifiés

A l'issue des deux séances,  
 les **11 premiers** du classement général  
 seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**29 mars au 1 avril 2024 à Pontarlier.**  
 Et la Lorraine est **23 e** dans l'ordre des remplaçants.

## CHAMPIONNAT LIBRE SENIOR

### Article 39 : Organisation

Le comité Régional de Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional libre sénior. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional de Lorraine de Tarot et ayant **60 ans révolus** au 1 janvier 2024.



Le championnat se déroulera en **2 séances** de 5 positions en donnes libres sans élimination entre les séances 1 et 2 (sauf en cas de table incomplète). A l'issue de la 8<sup>e</sup> position un classement général sera établi. . La suite de la séance se déroulera selon le nombre de tables suivant :

Nombre de Tables			
Séance 1	Séance 2	Séance 2	Séance 2
Pos 1 à 5	Pos 6 à 8	Pos 9	Pos 10
5	5	5	4
6	6	6	4
7	7	6	4
8	8	6	4
9	9	7	4
10	10	8	4
11	11	8	4
12	12	8	4
13	13	9	4
14	14	9	4
15	15	9	4
16	16	10	4
17	17	10	4
18	18	11	4
19	19	11	4

Si le nombre de tables inscrites n'apparaît pas dans ce tableau, le nombre d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

Il est prévu de jouer la finale régionale en 10 positions de 5 donnes. Toutefois, l'arbitre peut décider de supprimer la 8<sup>ème</sup> position en cas d'intempéries importantes par exemple, ou autre événement nécessitant de raccourcir le championnat. Les coefficients pour chaque position seront appliqués selon le barème du règlement général de la Fédération Française de Tarot.

**Article 40 : Qualifiés**

A l'issue des deux séances,  
 les **6 premiers** du classement général  
 seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**11 au 14 mars 2024 à Salies-du-Salat** .  
 Et la Lorraine est **6 e** dans l'ordre des remplaçants.

**CHAMPIONNAT INTERCLUBS LIBRE PAR 4**

**Article 41 : Organisation**

Le comité Régional de Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional InterClub en donnes libres par équipe de 4 pour l'année 2024 (le qualificatif pour l'année 2023 ayant eu lieu à Thionville le 15 avril 2023). Ces qualificatifs sont ouverts à toutes les équipes de 4 joueurs du même club possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont la multiplication des séries **doit être** strictement supérieure à 16 (voire 2 exceptions).

Les championnats se dérouleront en 2 séances de 5 positions de 5 donnes libres avec addition des scores des 4 membres de l'équipe. A l'issue de ces deux séances un classement général sera établi. Un coefficient sera appliqué à la 2<sup>ème</sup> séance en fonction du nombre de tables éliminées. l'arbitre peut décider de supprimer 1 position en cas d'intempéries importantes par exemple, ou autre évènement nécessitant de raccourcir le championnat.

Exceptions 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21

Joueur 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4	
Joueur 2	1	1	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4	4
Joueur 3	3	4	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4
Joueur 4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4	4
TOTAL	12	16	18	24	32	27	36	48	64	24	32	36	48	64	54	72	96	128	81	108	144	192	256

**COMPOSITION POSSIBLES DES EQUIPES**

Nombre de Tables		
Nombre de Table Séance 1	Nombre de Table Séance 2	% Tables éliminées
5	5	0
6	5	16
7	5	28
8	5	37
9	6	33
10	7	30
11	7	36
12	8	33
13	8	38
14	9	35
15	9	40
16	9	44
17	10	41
18	10	44
19	11	42
20	12	40

Si le nombre de tables inscrites n'apparaît pas dans ce tableau, le nombre d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

#### Article 42 : Qualifiés

A l'issue des deux séances,  
 les **3 premiers** du classement général  
 seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
 Novembre 2024 à ? .  
 Et la Lorraine est **21e** dans l'ordre des remplaçants.

## CHAMPIONNAT LIBRE DUO

### Article 43 : Organisation

Le comité Régional de Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional libre DUO. Ce qualificatif est ouvert à toutes les équipes de 2 personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité de tarot de Lorraine.. Le championnat se déroulera en **2 séances de 5 positions de 5 donnes libres**, 45 minutes par position, avec un coefficient pour la 2<sup>ème</sup> en fonction du nombre de tables éliminées entre les séances 1 et 2. l'arbitre peut décider de supprimer 1 position en cas d'intempéries importantes par exemple, ou autre évènement nécessitant de raccourcir le championnat.

Nombre de Tables		
Nombre de Table Séance 1	Nombre de Table Séance 2	% Tables éliminées
5	5	0
6	5	16
7	5	28
8	5	37
9	6	33
10	7	30
11	7	36
12	8	33
13	8	38
14	9	35
15	9	40
16	9	44
17	10	41
18	10	44
19	11	42
20	12	40

Si le nombre de tables inscrites n'apparaît pas dans ce tableau, le nombre d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

### Article 44 : Qualifiés

A l'issue des deux séances,  
les **5 premiers** du classement général  
seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du  
**12 au 14 janvier 2024 à Olonne.**  
Et la Lorraine est **22 e** dans l'ordre des remplaçants.

### **Attribution de PP en championnat régional en Libre Individuel, Libre Duo, et Libre par 4.**

Les 3 premiers du qualificatif marquent des points de performances : 3 PP pour le premier, 2 PP pour le deuxième et 1 pour le troisième.

## COUPE DE FRANCE

### Article 45 : Organisation

Le Comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif pour la coupe de France. Ce qualificatif est ouvert à toutes les équipes de 4, 5 ou 6 joueurs (pas forcément du même club) possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité de Tarot Lorraine.

L'organisation dépendra du nombre d'équipes inscrites, dont la date de clôture des inscriptions sera fixée **au 3 décembre 2023** (voir en annexe).

Si un tirage au sort doit avoir lieu, il sera effectué publiquement avant la date des premiers matchs, afin de désigner la ou les équipes dispensées de leur 1<sup>er</sup> match (les équipes dispensées seront déclarées vainqueur et accéderont au tour suivant) , ou afin de constituer les poules.

### Article 46 : Qualifiés

**1** équipe **qualifiée** directement pour le championnat de France  
et

**4** équipes seront **qualifiées** pour la **Finale de Ligue qui aura lieu le 1 juin 2024 à Baume-les-Dames et à l'issue de laquelle 3 équipes seront qualifiées.**

**Article 47 : Les Bonus**

Un bonus (en points match) est attribué à chaque équipe en début de saison lors de son inscription (en tenant compte du dernier classement National). Ce bonus est définitif pour la saison en cours, et est conservé pour la finale nationale.

L'addition des points-bonus (ou points de match) s'effectue sur les 4 joueurs les mieux classés de l'équipe, selon le barème ci-après :

1 <sup>ère</sup> Série Nationale et Nationale Hors-quota	0.00
1 <sup>ère</sup> Série Pique	0.50
1 <sup>ère</sup> Série Cœur	1.00
1 <sup>ère</sup> Série Carreau	2.00
1 <sup>ère</sup> Série Trèfle et 1 <sup>ère</sup> Série Hors-quota	3.00
2 <sup>ème</sup> Série Pique	3.50
2 <sup>ème</sup> Série Cœur	4.00
2 <sup>ème</sup> Série Carreau	4.50
2 <sup>ème</sup> Série Trèfle	5.00
3 <sup>ème</sup> Série Pique	5.50
3 <sup>ème</sup> Série Cœur	6.00
3 <sup>ème</sup> Série Carreau	6.50
3 <sup>ème</sup> Série Trèfle	7.00
4 <sup>ème</sup> Série Pique	7.50
4 <sup>ème</sup> Série Cœur	8.00
4 <sup>ème</sup> Série Carreau	8.50
4 <sup>ème</sup> Série Trèfle et non classés	9.00

**Annexe : Organisation**

Voir le fichier joint.